LES
Mélanges Religieux
Paraissent DEUX FOIS par semaine, les MARDIS et VENDREDIS.
L'abonnement pour l'année £1 0 0

Mélanges Religieux,

Lettres.
Les Correspondances et les Lettres d'affaires doivent être adressées franches de port aux Rédacteurs.
Pour les Annonces, voir le tarif à la dernière colonne.

POLITIQUES, COMMERCIAUX ET LITTERAIRES.

Volume 13. MONTREAL, VENDREDI 23 NOVEMBRE, 1849. No. 19.

MÉLANGES RELIGIEUX.

MONTREAL, VENDREDI 23 NOVEMBRE 1849

Etude sur le Moyen-Age,

(PAR M. J. S. R., PTRE,)

Suite.

ETAT MORAL DU MOYEN-AGE.

L'état politique, littéraire et matériel du Moyen-Age vous a été décrit. Mais est-ce là tout ce qu'il y a à connaître d'une société ? Non, il faut savoir aussi qu'elle était sa vie intime, ses sentimens intérieurs, sa force morale, et par suite de tout cela, son bonheur ou son malheur réel. C'est ce qui me reste à vous exposer.—Un seul principe me parait devoir expliquer le moyen-âge sous le point de vue que je vous signale : ce principe, c'est la foi. Oui, le sentiment religieux profondément enraciné dans le cœur des peuples, une conviction qui dans toutes les circonstances de la vie rappelait fortement les dogmes et les enseignemens du christianisme, voilà ce qui rend raison des phénomènes moraux dont cette époque étonne nos regards. Dans la foi qui le dominait, le moyen âge trouva un adoucissement à ses malheurs, une grande force morale, et une source féconde de douces et pures jouissances.

Sans doute de grands maux pesèrent sur les générations du moyen-âge.—La guerre, les dissensions civiles, l'oppression du fort sur le faible, ces tristes élémens de la vie de l'humanité à toutes ses époques, ne manquèrent pas à celle-ci. Les peuples se ressentirent longtemps des vices de leur état primitif. La barbarie originelle ne put voir sitôt ses flots refoulés, et elle se gonfla quelquefois au point de produire d'horribles désastres. Mais hélas ! quel âge n'a pas sa page sanglante ! Le nôtre frémit des horreurs des siècles passés, et il a vu les fureurs de la Convention, cinq millions d'hommes emportés par les guerres de l'empire, les atrocités de la guerre civile d'Espagne... Mais qu'ai-je besoin de rappeler ce qui s'est passé hier.—Faisons silence, Messieurs, prêtons l'oreille..... N'entendez-vous pas les gémissements de huit cent nobles et de leurs familles, que massacrent les paysans de la Gallicie, pour apporter leurs têtes, payées dix florins, au prince de Metternich?—Et ce nom qui rappelle tant d'horreurs, l'Irlande !..... Mais pardonnez, Messieurs, la déplorable récrimination que je viens de faire ;—pour l'honneur de l'humanité jettons le voile sur ces excès trop souvent sanglants, et ne reprochons pas plus à nos pères leurs tristes erreurs, que nous n'aimons à entendre rappeler les nôtres. Oh ! dans l'intérêt de quelque cause que ce soit, ne nous plaisons pas à exagérer le mal, à le redire même tout entier. Versons une larme sur les malheurs et les égaremens des hommes, et détournons nos regards de ce lamentable tableau pour les porter et les reposer sur toutes les scènes qui montrent des sentimens nobles et généreux dans l'humanité.

Messieurs, je l'ai dit, le moyen-âge a eu sa triste part de crimes et de malheurs : la guerre y fut fréquente et l'injustice s'y montra avec audace. Mais une digne puissante était opposée à toutes les sortes de violence. C'était la foi chrétienne qui animait la société. Pour ne rappeler que quelques faits qui prouvent l'ascendant de la religion dans ces âges, voyez cette *Trève de Dieu*, qui interdisait les armes et la violence du mercredi soir au lundi matin, et qui par là même, se changeait souvent en paix ; voyez cette intervention de l'autorité ecclésiastique pacifiant tant de différends, et quelquefois ces interdits solennels qui, par la frayeur religieuse qu'ils produisaient, mettaient fin bientôt aux désordres et aux injustices qui les avaient provoqués... Jamais l'ascendant de la persuasion sur la force brutale des passions humaines ne parut plus grand que lorsqu'on voyait ces religieux des ordres de St. Dominique et de St. François parcourir les campagnes, et prêcher la paix et la concorde. Voici un fait entre mille autres : Je tressaille d'émotions en vous le racontant.. L'Italie était déchirée par les dissensions civiles les plus acharnées. Le Pape donne ordre au Dominicain Jean de Viscence d'aller les appaiser. Celui-ci annonce qu'il prêchera la concorde aux villes ennemies dans les plaines de Vérone. Deux cent mille hommes suspendent leurs haines, déposent leurs armes et viennent se presser autour de l'orateur de la paix publique. Il prend pour texte ces paroles de l'Evangile : " Je vous donne la paix, je vous laisse la paix." Il n'avait pas achevé de les développer qu'une explosion de sanglots et de larmes lui montre que tous les cœurs sont touchés ; et les chefs des maisons rivales d'Est de Romano donnent, en s'embrassant, le signal de la réconciliation universelle. Puis le prédicateur dicte un traité de paix auquel tous souscrivent.

C'est ainsi que le mal était vigoureusement combattu, qu'une immortelle lutte se livrait chaque jour au nom de la justice et de la charité contre la violence et la discorde. Rien ne se dérobait à cette influence universelle qui agitait les paysans épars dans la campagne, remuait souvent les villes entières comme un seul homme, et allait chercher jusqu'aux rois sur leurs trônes.—Des faits nombreux attestant l'influence de la religion sur les puissants et les despotes ont déjà été cités dans cette discussion.

L'esprit de foi qui animait le Moyen-Age mit un soulagement et un terme à bien des malheurs ; mais il y fut aussi le principe d'une grande force morale, d'une haute vertu ; ce qui fait la gloire spéciale de cette époque. Après tout, la vertu, c'est-à-dire, cette énergie qui fait sacrifier les mauvais penchans aux devoirs, cet amour du bien qui l'emporte sur l'intérêt et le plaisir ; la vertu, c'est-à-dire, en un mot la grandeur du cœur, n'est-ce pas ce qu'il y a de plus beau, de plus glorieux sur la terre ? Quel a été l'état moral du Moyen-Age ? Voyons. L'histoire telle que l'ont écrite les conspirateurs contre la vérité, suivant l'expression de M. Demaistre, l'histoire chez nom-d'écrivains, nous présente cette période comme livrée à la plus profonde démoralisation.

Mais on dira que les traits les plus forts contre les mœurs du Moyen-Age se trouvent dans les discours et les écrits des hommes les plus religieux du temps, dans les arrêts des Conciles, aussi bien que dans les chroniqueurs et les poëtes.

Cette considération semble avoir de la force et elle a été présentée par M. de Chateaubriand dans ses Etudes historiques. Mais je regrette que l'illustre auteur n'ait pas fait l'observation d'un écrivain protestant, M. Hurter. De tout temps, dit celui-ci, les hommes les plus veruteux ont fait un tableau peut-être chargé des vices de leur siècle ; les imprécations contre la société sont destinées à produire de l'effet plutôt qu'à tracer un tableau véritable. La vie du monde est en général encore si éloignée de l'idéal de la perfection évangélique, que l'Eglise dans tous les siècles a parlé en termes énergiques contre la société. Les écrivains religieux du Moyen-Age n'ont pas parlé plus fortement des vices de leur temps que Bourdaloue et surtout Masillon de la conduite morale du siècle de Louis XIV. D'une autre part, dit toujours M. Hurter, les défauts du clergé ont été remarqués, par ce qu'on s'apperçoit plus promptement de ce qui contraste avec une position quelconque que de ce qui s'accorde avec elle. Il est difficile aux écrivains et aux poëtes surtout de retenir le trait d'esprit qui se présente à leur plume : de là beaucoup de traits railleurs contre les clercs et les moines.

Je crois que ces observations de l'écrivain que je cite seraient trouvées judicieuses par ceux qui ne voudraient pas que la postérité jugeât notre époque par les invectives de certains écrivains contemporains. Et pour ne citer qu'un seul de ceux-ci, et que son christianisme ne rend plus suspect, M. de Lamennais, dans les Amshaspands, a fait de la société actuelle un portrait propre à la rendre l'exécration de la postérité. Ces observations posées, je reviens au Moyen-Age.

Distinguons les temps et les lieux : sans doute à certaines époques où la société ayant à se défendre contre les invasions des Normands au nord, et celle des Sarrasins au midi, ne songeait qu'à pourvoir à sa conservation matérielle ; où, en même temps, des guerres intestines souvent renouvelées mettaient les armes à la main de tous et empêchaient la diffusion de l'instruction et l'action de la surveillance pontificale ; sans doute, alors, de grands désordres régnèrent dans quelques contrées, en Allemagne, par exemple, et en Italie au 10e siècle. Le midi de la France, quand l'épouvantable secte des Albigeois l'infecta, offrit aussi un triste spectacle moral.

Mais dans d'autres siècles ou en d'autres lieux, s'il se rencontra, comme partout et toujours, de grands crimes et des vices déplorables, ils ne signalèrent pas l'état général de la société. Celle-ci présenta à l'époque de la plus haute domination de l'esprit religieux, au 13e siècle, le spectable des plus hautes vertus, et des mœurs inspirées par le Christianisme. Après tout, généralement on conforme sa conduite à ses principes. Qui peut dire que les doctrines n'influent pas essentiellement sur les mœurs ! Quand l'esprit chrétien pénétra si avant dans toutes les parties de la société, il dût nécessairement y produire son fruit. Et l'histoire nous l'y fait voir en effet. Qui pourrait croire à la démoralisation de ces siècles si féconds en personnages remarquables par la sainteté, dans toutes les conditions, dans tous les ordres de la société, depuis le trône jusqu'à la chaumière, dans le clergé, le cloître et les diverses classes du peuple : de ces siècles qui virent s'élever et se consolider près de quarante ordres religieux, dont les uns comptaient jusqu'à 150,000 membres et qui embrassaient une si grande partie du monde laïc dans ces vastes affiliations connues sous le nom de tiers-ordre ; de ces siècles où le dévouement, l'esprit de charité, la foi énergique qui fit opérer de si grandes merveilles, montrent que les plus nobles sentimens étaient au cœur des peuples. Il faut le dire, jamais l'homme moral ne parut si grand qu'à cette époque. On avait la connaissance de ses devoirs et on se sentait la force de les suivre, en même temps que l'on appréciait la dignité de l'homme et la valeur de ses droits. L'esprit religieux, le penchant à la bienveillance, la généreuse hospitalité, l'honnêteté dans les rapports sociaux, la bonne foi, la confiance réciproque, les mœurs chastes si bien caractérisées par le respect porté aux femmes à un si haut dégré ; voilà les qualités qui distinguent ces générations. Je ne puis que les indiquer : mais les traits nombreux et variés s'en trouvent surtout dans le précieux ouvrage d'un savant anglais, M. Digby dont le livre intitulé : *Les âges de foi*, est rempli des plus charmans détails. C'est une des plus attachantes lectures que je connaisse.—Et pour ne citer qu'un trait du caractère moral des beaux siècles du Moyen-Age, c'est chez eux que l'on trouve porté au plus haut dégré ce sublime sentiment, l'honneur, mot qui dit noble franchisse, généreux dévouement, force de cœur. Oh ! quand ce sentiment domine une époque, on peut dire qu'il y a chez elle une grande puissance morale.—On disait, tout-à-l'heure, que les facultés de l'esprit s'exercent simultanément ; cela est bien plus vrai de celles de l'âme. Il y a une telle liaison entre les fibres du cœur, que l'une ne peut vibrer sans que les autres ne rendent une palpitation analogue. C'est une lyre dont les diverses cordes sont dans une harmonie essentielle ; quand vous avez tiré de l'une un son mélodieux, soyez sûr que les autres ne formeront jamais une dissonance. L'honneur, cet ensemble des facultés morales, était pour ainsi dire personnifié dans la chevalerie. Je regrette de ne pouvoir parler plus au long de cette création du moyen-âge. Mais j'ai prononcé son nom pour réveiller les plus nobles souvenirs.

(*A continuer.*)

INDEMNITE LEGISLATIVE.—Lorsque, sur la propostion de notre honorable ami le représentant de Gaspé, les députés canadiens se votèrent quatre piastres d'indemnité chacun pour chaque jour de séance et douze sous par mille pour frais de route, nous jetâmes un cri qui fut répété par tous les journaux. Ce n'était pourtant rien en comparaison de l'indemnité à laquelle auront droit les sénateurs et les représentants qui, après l'annexion du Canada aux Etats-Unis, au lieu de s'assembler dans une ville canadienne, sous les yeux du peuple dont ils seront les mandataires, iront prendre leurs ébats à Washington où ils seront affranchis de ce contrôle incommode. Et ils n'auront pas la honte de s'entendre dire qu'ils se sont voté eux-mêmes cette indemnité : car une loi de 1817 leur assure d'avance *huit piastres par jour* durant les sessions du congrès, avec *quarante cents* [deux schellings] *par mille* de frais de route pour l'aller et autant pour le retour, ce qui fait *deux piastres et deux schellings par lieue* de distance de leur domicile à Washington. Une session du congrès peut durer de trois à neuf mois : supposons qu'il en dure six. Dans ce cas, ceux de nos démocrates purs, de nos grands patriotes, qui auront la chance d'être élus sénateurs ou representants au congrès [et il y en a bon nombre qui ne se font annexionistes que dans cette espérance] toucheront chacun, pour ces six mois, *mille quatre cent cinquante-six piastres* d'indemnité pour le temps perdu à faire des lois pour le Texas, la Louisiane, la Floride, etc., plus *six cent quarante piastres* de frais de route pour les 800 milles qui séparent Québec de Washington, et les autres localités à proportion de la distance. Gaspé se trouvant à 1250 milles de la cité fédérale, son représentant aura droit à *mille piastres* (£250) d'indemnité de route, ce qui joint à son indemnité de présence formera la bagatelle de *deux mille quatre cent cinquante-six piastres* [£614] pour une session de six mois. Ce n'est pas sans motif que MM. les annexionistes prêchent tant l'économie. D'après la répartition actuelle de la représentation fédérale (un représentant par 70,680 âmes,) l'Etat du Canada pour une population d'un million et demi, enverrait 21 représentants à la seconde chambre, où ils auraient à soutenir ses intérêts contre les 232 représentants des 30 autres Etats. Il ne serait représenté au sénat que par deux membres comme le petit état de Delaware, qui n'a guère plus d'un vingtième de sa population, et ces deux membres auraient à lutter contre 60. Mais la défense des intérêts du Canada est la dernière chose à quoi pensent les annexionistes, et ce n'est pas ce qui nous occupe en ce moment. Pour revenir à l'indemnité, celle des deux sénateurs et des 21 représentants s'élèverait, pour leur assistance à une session de six mois à 33,488 piastres, et pour leurs frais de voyage, en prenant pour moyenne la distance de Québec à Washington a 14,720 piastres, ce qui ferait 48,208 piastres pour ces deux articles seulement, qu'il faudrait ajouter à l'indemnité des membres et aux autres dépenses de la législature locale.

M. William L. Mackenzie, dans une correspondance adressée de New-York à l'*Examiner* de Toronto, nous rappelle un fait que nous avions déjà lu dans les journaux américains et qui montre avec quelle libéralité les vénérables pères conscrits de la république modèle interprètent la loi d'indemnité. On sait que le sénat, outre ses fonctions législatives, sert aussi de conseil exécutif au président pour la ratification des traités, les nominations aux emplois, etc. " La corruption des mœurs et le luxe qui trop souvent sont la suite d'un acquisition soudaine de richesse, existent, dit M. Mackenzie, à un haut dégré à Washington et les sénateurs y prennent quelquefois des moyens peu honnêtes d'augmenter leurs revenus. Par une loi passée il y a plus de trente ans, chaque membre du congrès a droit à une indemnité de 40 cents par mille pour rendre à la capitale, et encore autant pour s'en retourner chez lui. Pour augmenter cette indemnité, à la dernière session, les 60 sénateurs chargèrent leurs comptes de 50,000 milles en sus de la distance par les chemins de poste, quelques-uns d'entr'eux ne recevant toutefois l'indemnité que pour la distance véritable. En 1845 la session se termina le 3 mars, et le sénat fut convoqué par M. Polk, pour confirmer ses nominations. Il se réunit le lendemain, et les sénateurs, donnant une nouvelle interprétation à la loi de 1817, se votèrent à eux-mêmes cinquante mille piastres d'indemnité de route ex-

FEUILLETON.

Le Travail.

Suite et fin.

La peinture des mœurs américaines que continue de tracer ici M. Michel Chevalier, est mise en un contraste intéressant avec nos mœurs canadiennes, toutes empreintes de bonheur tranquille, et des jouissances inappréciables de notre *aureu mediocritas*.

Lancaster (Pensylvanie,) 20 juillet, 1835.

Les habitudes sont celles d'un peuple exclusivement travailleur. Du moment où il se lève, l'Américain est au travail. Il s'y absorbe jusqu'à l'heure du sommeil ; il ne permet point aux plaisirs de venir l'en distraire ; les affaires publiques seules ont le droit d'enlever quelques momens à ses affaires privées. L'instant des repas n'est point pour lui un délassement où il retrempe son cerveau fatigué, au sein d'une intimité douce. Ce n'est rien de plus qu'une désagréable interruption à sa besogne ; interruption qu'il accepte, parce qu'elle est inévitable, mais qu'il abrège le plus possible. Si la politique ne réclame point, le soir, son attention ; s'il n'est convoqué à aucune délibération, aucune prière, il reste chez lui pensif et l'œil fixe, récapitulant les opérations du jour, où préparant celles du lendemain. Il cesse ses travaux le dimanche, parce que la religion le lui ordonne ; mais elle lui prescrit aussi spécialement, pour ce jour-là, de s'abstenir de tout amusement, de toute distraction, musique, cartes, dés ou billard, sous peine de sacrilège au premier chef. Le dimanche, un Américain, n'oserait pas recevoir ses amis. Ses domestiques refuseraient de s'y prêter ; c'est à peine si, ce jour-là il peut obtenir d'eux qu'ils le servent lui-même à table à l'heure qui leur convient. Il y a quelques jours, le maire de New-York fut accusé par un journal d'avoir traité, le dimanche, certains nobles anglais venus d'Europe, dans leur yacht pour donner à la démocratie américaine une étrange idée des goûts britanniques. Il s'est empressé de faire publier qu'il connaissait trop bien ses devoirs de chrétien pour fêter ses amis le jour du *sabbath*. Rien n'est donc plus lugubre que le septième jour dans ce pays. Auprès d'un pareil dimanche, le travail du lundi est un passe-temps délicieux.

Abordez un négociant anglais le matin dans son comptoir, vous le trouverez raide et sec, ne parlant que par monosyllables ; accostez-le à l'heure du courrier, il ne fera aucun frais pour vous dissimuler son impatience ; il vous éconduira, sans prendre toujours garde de le faire poliment. Le même homme, le soir dans son salon, ou l'été à sa maison de campagne, sera plein d'empressement et d'urbanité. C'est que l'Anglais divise son temps et ne fait qu'une chose à la fois. Le matin, il est tout aux affaires ; les affaires lui sortent par tous les pores. Le soir, c'est l'homme de loisir qui se repose et jouit de la vie ; c'est le *gentleman* qui a sous les yeux, pour façonner ses manières et s'instruire dans l'art de dépenser noblement son revenu, le parfait modèle de l'aristocratie anglaise.

Le Français moderne est un mélange indéterminé de l'Anglais du matin et du soir. Le matin, un peu Anglais du soir, et le soir passablement Anglais du matin. Le Français vieux modèle était l'Anglais actuel du soir ; ou plutôt disons, pour rendre à chacun ce qui lui appartient, que c'est ce Français, dont le type se perd chez nous, sur qui, à beaucoup d'égards, s'est moulée l'aristocratie anglaise.

L'Américain des états du nord ou du nord-ouest, celui dont la nature domine aujourd'hui dans l'Union, est un homme d'affaires en permanence : c'est toujours l'Anglais du matin. On trouve beaucoup d'Anglais du soir dans les plantations du sud ; on commence à en rencontrer quelques uns dans les métropoles du nord.

Haut, mince et dégagé dans sa taille, l'Américain semble bâti tout exprès pour le travail matériel. Il n'a pas son pareil pour aller vite en besogne. Nul ne s'assimile plus aisément une pratique nouvelle ; il est toujours prêt à modifier ses procédés ou ses outils, ou à changer de métier. Il est mécanicien dans l'âme. Chez nous, il n'y pas d'élève des hautes écoles qui n'ait son vaudeville, son roman ou sa constitution monarchique ou républicaine. Il n'y a pas de paysan du Connecticut ou du Massachusetts qui n'ait inventé sa machine. Il n'y a pas d'homme un peu considérable qui n'ait son projet de chemin de fer, son plan de village ou de ville, ou qui ne nourrisse *in pello* quelque grande spéculation sur les terres inondées de la Rivière Rouge, ou sur les terrains à coton de l'Yazoo ou du Texas, ou sur les champs à blé de l'Illinois. Colonisateur par excellence, l'Américain-type, celui qui n'est pas plus ou moins européanisé, l'*Yankee* par, en un mot, n'est pas seulement travailleur ; c'est un travailleur ambulant. Il n'a point de racines dans le sol ; il est étranger au culte de la terre natale et de la maison paternelle ; il est toujours en humeur d'émigrer, toujours prêt à partir, avec le premier bateau à vapeur qui passera, des lieux même où il est installé à peine. Il est dévoré du besoin de locomotion ; il faut qu'il aille et qu'il vienne, qu'il agite ses membres et tienne ses muscles en haleine. Quand ses pieds ne sont pas en mouvement, il faut qu'il remue les doigts : que de son inséparable couteau, il taille un morceau de bois, rogne le dos d'une chaise ou écorne une table ; ou, encore, qu'il occupe ses machoires à presser du tabac. Soit que le régime de la concurrence lui en ait donné l'habitude, soit qu'il se préoccupe outre mesure de la valeur du tems, soit que la mobilité de tout ce qui l'entoure et de sa propre personne tienne son système nerveux dans un ébranlement perpétuel, soit qu'il soit sorti ainsi fait des mains de la nature, il est toujours affairé, toujours pressé, excessivement pressé. Il est propre à tous les travaux, excepté à ceux qui exigent une lenteur minutieuse. Ceux-là lui font horreur ; c'est sa conception de l'enfer.—" Nous naissons à la hâte, dit un écrivain américain, nous faisons notre éducation à la course ; nous nous marions à la volée ; nous gagnons une fortune d'un coup de baguette, et nous la perdons de même pour la refaire et la défaire dix fois, toujours en un clind'œil. Notre corps est une locomotive allant à raison de dix lieues à l'heure ; notre âme, une machine à vapeur à haute pression ; notre vie ressemble à une étoile qui file, et la mort nous surprend comme un éclair."

—Travaille, dit au pauvre la société américaine ; travaille, et à dix huit ans, tu gagneras plus, toi, simple ouvrier, qu'un capitaine en Europe. Tu vivras dans l'abondance, tu seras bien vêtu, bien logé, et tu feras des économies. Sois assidu au travail, sobre et religieux, et tu trouveras une compagne dévouée et soumise ; tu auras un foyer domestique mieux pourvu de comfort que celui de beaucoup de bourgeois en Europe. D'ouvrier, tu deviendras maître ; tu auras des apprentifs et des serviteurs à ton tour ; tu trouveras du crédit à pleines mains : tu passeras fabricant ou gros fermier ; tu spéculeras et tu deviendras riche ; tu bâtiras une ville et tu lui donneras ton nom ; tu seras nommé membre de la législature de ton état, ou alderman de la métropole, puis membre du congrès ; ton fils aura autant de chances pour être nommé président que le fils du président lui-même.—Travaille, et si la chance des affaires tourne contre toi et que tu succombes, ce sera pour te relever aussitôt, car ici la faillite est considérée comme une blessure dans une bataille ; elle ne te fera perdre ni l'estime, ni même la confiance de personne, pourvu que tu aies